

le dire en passant, ce sont ces animaux dont Noé, plus tard, fait entrer deux couples dans l'arche, pour les sauver du déluge et les conserver à l'humanité. C'est la seule interprétation possible de ce texte. Croire que Noé a emmené et sauvé avec lui toutes les espèces d'animaux sans exception, même les animaux féroces et venimeux, serait vraiment pousser trop loin le *credo quia absurdum*, et lui sacrifier l'*obsequium rationabile* que recommande saint Paul. On souffre quand on voit certains apologistes du christianisme, ceux par exemple que résume M. l'abbé Daras, s'épuiser en calculs minutieux pour justifier la possibilité de cette interprétation inacceptable. Quant à la place du Paradis terrestre, elle semble indiquée, par la géologie comme par la tradition, en Asie, dans la région d'où sortent encore le Tigre et l'Euphrate, deux des quatre fleuves nommés dans le texte sacré.

Adam était soumis à une épreuve. M. de Rosemont fait remarquer que, sorti tout nouvellement des mains de son créateur, il avait avant tout à faire acte d'assimilation, à manger et à s'instruire, selon une certaine règle. De là le caractère de son épreuve et de sa faute. Plus tard, quand l'œuvre importante est de perpétuer la race, nous voyons les prescriptions divines et les fautes des hommes porter sur les rapports sexuels. C'est par là que l'Écriture explique le déluge.

L'état physique, moral et intellectuel d'Adam avant son péché, la mesure de ses connaissances et de sa liberté, sont traités par M. de Rosemont dans plusieurs longs chapitres pleins de vues intéressantes. La faute par laquelle il perdit son immortalité, et partant sa santé, qui le condamna à un dur travail, et sa femme à un enfantement douloureux, eut aussi sur son âme des conséquences désastreuses. Mais en outre, elle modifia l'état moral et physique de ses descendants. Le règne de la sainteté fut non pas détruit, mais suspendu, puisque, d'après l'Écriture, les Justes de l'ancienne loi n'entrèrent au ciel qu'après la mort du Rédempteur.

Cette déchéance fit tomber Adam au rang des hommes du sixième jour. Ses enfants, recevant la vie après la faute de leur père, reçurent une vie amoindrie, une personnalité privée de la grâce. Enfin, l'humanité du sixième jour ne reçut pas la sanctification que Dieu lui destinait, ou du moins elle dut l'attendre plus longtemps.